

# Gouvernance

La gouvernance est assurée au niveau régional et au niveau de chaque Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) : Alimentation, Goût, Tourisme ([AGT](#)), Automobile et Mobilités du Futur ([AMF](#)), Industrie Technologique Innovante et Performante ([ITIP](#)), Maroquinerie et Métiers d'Arts ([MMA](#)), Microtechnique et Systèmes Intelligents ([MSI](#)) et Territoire Intelligent ([TI](#)).

## Le Conseil d'Orientation de Région Académique Formation Tout au Long de la Vie (FTLV)

Le CREFOP (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles) est une instance quadripartite (Etat, Région, partenaires sociaux : représentants des employeurs, représentants des salariés). Parmi les commissions mises en place par cette instance, une commission particulière : la commission Formation Professionnelle est l'instance d'orientation des CMQ.

Elle a pour objectif d'éclairer la politique de FTLV avec un regard sur les évolutions sociétales, économiques et professionnelles afin d'adapter les parcours de formations aux compétences de demain et d'insérer ou de ré-insérer professionnellement l'ensemble des publics visés.

## Le comité de pilotage régional des CMQ

Ce comité de pilotage se réunit en général une fois par

trimestre sous la présidence du Coordonnateur Régional des CMQ FTLV.

Il est composé des Délégués Académiques à la Formation Professionnelle Initiale et Continue des académies de Besançon et de Dijon et des responsables des CMQ (directeurs de campus et directeurs opérationnels).

Il a pour objectif de préparer les travaux du Conseil d'Orientation de Région Académique FTLV et de suivre l'évolution des CMQ. Il est un lieu d'échanges sur les pratiques des CMQ.

## **Le Conseil de Perfectionnement**

Ce conseil propre à chaque campus se réunit environ deux fois par an sous la présidence d'une personnalité du monde de l'entreprise ou de la recherche reconnue dans le champ d'intervention du campus.

Il est composé de représentants de l'enseignement (secondaire, supérieur), du monde professionnel, des collectivités territoriales impliquées dans le campus. Pour connaître la composition exacte de cette instance pour chacun des campus, vous pouvez vous reporter aux site de chacun des campus ([AGT](#), [AMF](#), [ITIP](#), [MMA](#), [MSI](#), [TI](#)).

Il définit les orientations stratégiques et valide le plan d'action au regard des objectifs assignés au campus. Il s'assure du bon déroulement des actions et projets, de la mobilisation des partenariats et de la mise oeuvre d'une démarche d'amélioration continue. Il propose des éléments de diagnostic et formule des préconisations en vue de l'évolution de l'offre de formation afin de répondre aux besoins repérés par les acteurs du campus.

# L'Assemblée Générale

Cette assemblée propre à chaque CMQ se réunit une fois par an sous la présidence du Directeur de campus.

Elle est composée de l'ensemble des acteurs et partenaires du CMQ.

Cette assemblée prend connaissance de la situation budgétaire de l'année écoulée, des actions réalisées, en cours ou en construction. Elle s'assure de l'appropriation par le plus grand nombre des évolutions en matière d'orientations régionales, de veille technique et sociale et réglementaire. Par l'échange entre les participants elle participera au décloisonnement des problématiques. Elle sera le lieu d'échanges entre l'ensemble des membres du campus sur la vie de ce dernier et de réflexions sur les orientations sur lesquelles le conseil de perfectionnement aura à statuer pour l'exercice suivant.

Date de dernière modification : 10/10/2018